

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Conformément à l'article 26 - 4^{ème} paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en **Assemblée Générale Extraordinaire**, qui se tiendra le 24 juin 2026 à 13H00 à L'INSTITUT ARABE DES CHEFS D'ENTREPRISE IACE Les Berges du LAC 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale Extraordinaire ;
2. Approbation du transfert du siège social ;

Ancienne adresse : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Nouvelle adresse : Le Siège Social de la Société est fixé au : Lot 4.1.1, Rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine 2015 Tunis

3. Approbation de l'ouverture d'une adresse annexe sis à Rue de la physique ZI Bir Kassa 3 ben Arous;
4. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts de la société (changement de l'adresse du siège social)
5. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

La société Carthage Cement publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire le 24 Juin 2026.

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'assemblée générale Extraordinaire ratifie les délais et les modalités de sa convocation et en donne, en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Cette résolution a été adoptée à

DEUXIÈME RESOLUTION : Approbation du transfert du siège social.

L'assemblée générale extraordinaire ratifie et approuve le transfert du siège social de la société décidé par le conseil d'administration du 24 avril 2026.

Ancienne adresse : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Nouvelle adresse : Le Siège Social de la Société est fixé au : Lot 4.1.1, Rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine 2015 Tunis

Cette résolution a été adoptée à

TROISIÈME RESOLUTION : Ouverture d'une nouvelle adresse annexe

L'assemblée générale extraordinaire décide l'ouverture d'une nouvelle adresse annexe sise à Rue de la physique ZI Bir Kassa ben Arous objet de contrat de mise à disposition qui date du **01 Aout 2023** enregistré à la recette des finances BIR EL KASSAA le **28 Aout 2023** sous le numéro **23301012**.

Cette résolution a été adoptée à

QUATRIÈME RESOLUTION : Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts de la société

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts comme suit :

1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts :

Le Siège Social de la Société est fixé au : Lot 4.1.1, Rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine 2015 Tunis

Cette résolution a été adoptée à

CINQUIÈME RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée générale extraordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi

Cette résolution a été adoptée à